

votre avis sur une orientation pour devenir magistrat...

Par platon, le 19/06/2004 à 23:58

plus tard j'aimerais devenir magistrat et en discutant avec des juristes, certains m'ont conseillé d'integrer sciences po plutot que de faire une maitrise alors j'aimerais avoir votre avis!!

merci Image not found or type unknown

Par Olivier, le 20/06/2004 à 00:03

Il est vrai que la majorité des magistrats ou en tout cas des personnes qui entrent à l'ENM ont une formation sciences po.... Celà dit après c'est quand même du droit, donc à mon avis je ferais une maîtrise et après je ferais le concours de sciences po, mais de toute façon il est préférable à mon avis de passer par là.....

Par jeeecy, le 20/06/2004 à 09:42

environ 60% des personnes prises à l'ENM viennent de science po

pour autant la filiaire droit n'est pas a delaisser

ce concours a meme ete reussi par une ersonne avec une maitrise d'espagnol

donc reste en droit, maitrise toutes les matieres et surtout entraine toi en parallele de la fac car c'est la le gros probleme aux dissertations, notes de synthese......

Par Yann, le 20/06/2004 à 11:20

Ce qui fait que la filière droit réussi moins que celle de science po c'est clairement la culture générale. A science po ils ont un bagage impressionnant dans ce domaine, alors que nous à côté on a rien. Il existe bien quelques matières comme comme problèmes politiques internationaux, ou histoire et problèmes politiques contemporains, etc... Mais c'est pas assez par rapport à Science po.

En revanche côté droit on est infiniment meilleurs c'est sur! C'est donc assez paradoxal de

choisir les magistrats sur leur culture générale plus que sur leur culture juridique.

Mais ce qui se passe c'est qu'à l'oral ceux qui ont de la culture se démarquent plus facilement, le jury se dit que de toute façon le droit ça change et qu'il l'apprendra après (à condition que le candidat ait des bases bien sur!), alors que la culture est un signe d'ouverture au monde et ça prouve qu'on s'intéresse à ce qui se passe autour de sois. Mon conseil c'est donc de continuer en droit et surtout de bétonner ta culture!

Par Superboy, le 20/06/2004 à 17:33

Je suis d'accord avec toi sur la CG Yann? Mais je ne pense pas qu'en droit on soit infiniment meilleur. Je pense plutot qu'on a le meme niveau et la CG fait le difference.

Par Ben51, le 21/06/2004 à 19:20

un ami l'a passé cette année (et l'a eu), il a eu comme sujet "La révolution" ... pas particulièrement juridique ... il est clair qu'il faut bétonner en CG !!!

Par Ptitcode, le 22/06/2004 à 12:41

:))

Il existe des prépas pour le concours de l'ENM! Image not found or type unknown

Par assassien1986, le 12/12/2008 à 22:51

bonsoir, vous m'inquiétez beaucoup.. je croyais que le droit était la voie royale pour devenir magistrat et en parcourant les topics je suis déprimé tout d'un coup :/ les science po sont davantage représentés que les juristes purs à l'enm??? mais c'est du grand n'importe quoi ...

je suis actuellement en L3 Droit privé à assas et j'aimerais devenir magistrat mais voilà je me posais plrs questions et toujours pas trouvé de réponses

qu'est-ce qui est meilleur, un master mention Droit privé général, ou bien carrières judiciaires ? sachant que le Droit privé général mattire beaucoup

et est-il conseillé de suivre l'IEJ pendant le master2, ou de consacrer après le M2 une année à part entière à l'IEJ? merci d'avance

et si certains sont déjà l'enm et pourraient faire part de leur expérience personnelle.. merci bcp)

Par bob, le 13/12/2008 à 13:22

:)

Joli déterrage de post Image not found or type unknown

Je pense que la réforme du concours va avantager les juristes par rapport aux candidats de sciences po puisqu'il y aura plus de matières juridiques à l'écrit (le droit pénal et la proc pén devenant obligatoire)

Sinon, sur la conciliation d'un M2 avec la préparation c'est tout à fait possible mais néanmoins demande une bonne dose d'organisation et pas mal de travail. En réalité ça dépend aussi du fait de savoir si tu as tout oublié de tes premières années de droit (ce qui implique que tu te replonges bien dans les matières) ou s'il te reste de bons souvenirs auquel cas tes révisions iront un peu plus vite (un peu seulement vu que le programme des écrits est infini à savoir procédure pénale, droit pénal, procédure civile, droit civil, droit public et bien sûr culture G) D'ailleurs j'y retourne...

Par assassien1986, le 13/12/2008 à 19:03

merci du renseignement

et commen tu t'y prends, tu apprends par coeur à ce stade ? est-ce qu'il vaut mieux prendre un master droit privé général ou bien carrières judiciaires?

Par bob, le 14/12/2008 à 14:26

Alors à mon avis ça sert à rien et c'est de toute façon impossible de tout apprendre par cœur. Il faut arriver à avoir une vue d'ensemble de tes cours mais il faut aussi avoir une bonne connaissance de la technique juridique ce qui permet de donner des bons exemples dans une dissertation. J'avoue que la conciliation des deux est assez difficile...

Sinon, moi je suis en DPG et je ne connais pas le contenu du Master carrières judiciaires. voilà